

PV du conseil d'école du 9 juin 2022
École élémentaire La Vallée du Lac

Présents :

Mairies : Monsieur Gauthier (maire de CLV), Madame Gauthier (CLV),
Madame Bourlier (mairie de Couesmes), Monsieur Wells (mairie Lublé)

Madame Teillay : DDEN

Représentants parents d'élèves : Madame Gaignard, Briand et Batailleau
et Monsieur Wells.

Enseignants : Mesdames Bazin, Berthet, Doublet, Laur, Margalho,
Monmousseau et Pichon-Dupont, Monsieur Raveneau.

Absents excusés :

Mme Leclerc (inspectrice de l'Éducation nationale)
Mrs Madi et Roy (délégués parents d'élèves)

1) Les effectifs de l'école.

Au 9 juin, l'école compte 113 élèves répartis de la manière suivante :

- 21 CP
- 16 CE1
- 16 CE1-CE2 (5 + 11)
- 17 CE2-CM1 (12 + 5)
- 19 CM1
- 24 CM2

Pour la rentrée de septembre 2022, les effectifs prévus sont :

- CP : 14 mais 1 départ possible
- CE1 : 21 (1 départ mais 1 maintien)
- CE2 : 21 mais 1 inscription et 1 départ
- CM1 : 22 (1 départ mais 1 inscription)
- CM2 : 25

Soit un total de 103 élèves.

2) Structure pédagogique

Au regard de ces effectifs, inférieurs aux prévisions d'octobre, la fermeture de classe prononcée par le directeur académique est confirmée.

Le RASED reste présent dans l'école.

3) Sécurité.

Une alerte incendie a été réalisée le mardi 7 juin. Elle s'est parfaitement déroulée.

4) Activités et projets.

- Ecole et cinéma

Le 6 mai, les élèves des classes de CM2, CM1 et CE2-CM1 sont allés voir le film « Une vie de courgette » ; les élèves de CP, CE1 et CE1-CE2 ont vu le film « U ».

- Les élèves de CM2 ont participé au scrabble scolaire. Les 2 élèves (1 garçon et 1 fille) qualifiés sont allés jusqu'en finale académique. Bravo à eux.

- Les CM2 ont participé au défi orthographique organisé par les DDEN. Les 2 élèves sélectionnées se sont qualifiées pour la demi-finale puis pour la finale départementale. Bravo à elles.

- Ce matin, un spectacle réalisé des adultes handicapés de l'IME de Semblançay, encadrés par leur éducateur, a été offert aux élèves. Les acteurs ont été très applaudis.

- Voyage en Normandie : du 22 au 24 juin.

30 familles étaient présentes à la réunion du 7 avril.

Nous rappelons que les enfants qui ne partent pas ont obligation scolaire et devront donc être présents le jeudi 23 et vendredi 24 sur les horaires de classe habituels

- Portes ouvertes le vendredi 1^{er} juillet de 16h45 à 18h00.

- Fête de l'école samedi 2 juillet.

- Ecol'athlon le jeudi 7 juillet.

5) Travaux

L'ouverture des portes vers l'extérieur : toujours difficile.

Le robinet gauche devant la classe des CP coule très peu.

La sonnette à la porte côté bureau : en panne avant les vacances d'avril et donc signalé en mairie au même moment.

Problème distributeur papier essuie-mains devant la classe de Mme Laur
Chauffage dans le bâtiment RASED.

TNI / TBI à vérifier (problème de calibrage + ancien par rapport à certaines applications).

Marquages au sol pour indiquer l'emplacement où les classes doivent se ranger. Cela doit être fait cet été.

8) Questions diverses

Question pour l'école :

- La fermeture de classe est-elle définitivement actée pour l'année 2022-2023 ?

Rép : Oui d'autant que les effectifs ont encore chuté, passant de 108 à 103.

- Matériel de jeux pendant les récréations : certaines classes se voient attribuer le matériel en fonction des jours et des niveaux, interrogation sur l'égalité des élèves à l'accès aux jeux pendant les récréations ?

Rép : On ne peut pas mettre sur un même terrain de foot ou de basket des CP et des CM2. Chaque activité a donc été répartie sur la semaine pour que chaque classe puisse y avoir accès. Ensuite, tout ce qui est jeu libre (cordes, élastiques), c'est toutes les récréations et toutes les classes.

Il y a donc une parfaite équité dans les jeux de cour.

Questions pour la mairie :

- Horaires de la garderie : où en est le projet d'augmentation de l'amplitude horaire ?

Rép : le sondage qui a été réalisé montre que trop peu de parents souhaitent une augmentation de l'amplitude horaire, et si augmentation de l'amplitude, la garderie deviendrait payante.

Donc les horaires de garderie restent inchangés et la garderie est toujours gratuite.

- Garderie : il a été constaté que certaines fiches d'inscription étaient manquantes ; certains élèves bénéficiant d'un PAI, le personnel n'était pas informé des problèmes de santé du ou des élèves. Le problème a été résolu lors de cette découverte.

Rép : il y a eu un dysfonctionnement et la fiche n'avait pas été transmise.

Les parents se sont aperçus de l'absence du PAI en vérifiant les personnes autorisées à venir chercher leur enfant.

Madame Bazin rappelle que lorsque l'on a un enfant avec un problème de santé, il est plus que préférable de prévenir dès le début d'année, ne serait-ce que verbalement, que l'enfant a un problème de santé.

Jusqu'à présent, les PAI (avec les médicaments) sont rangés dans le bureau de direction, mais il pourrait très bien être décidé qu'un exemplaire des PAI et des médicaments soient fournis par les parents dans chaque lieu que l'enfant fréquente.

- Pause méridienne : fin du protocole sanitaire depuis le 14 mars (niveau 1), quand les enfants retrouveront-ils les jeux lors de la pause du midi ?

Rép : les jeux de cour sont redonnés.

La séance a été levée à 20h00